

# Recul du trait de côte et érosion

**Les espaces littoraux sont caractérisés par leur mobilité permanente et particulièrement rapide. A Pénestin, les falaises représentent la grande majorité du linéaire côtier : un type de côte qui ne peut que reculer. Il est donc utile de rappeler que les risques d'éboulement sont nombreux.**

Les illustrations notables de cette réalité à Pénestin sont nombreuses et récentes :

- En mai 2018, 130 mètres cube de roche s'étaient effondrés au niveau de l'escalier d'accès à la plage de la Mine d'Or. Cet éboulement, en pleines vacances de Pâques, avait marqué les esprits.
- En mai 2021, c'est la chute d'un blockhaus du haut de la falaise à la pointe du Bile qui avait fait grand bruit (au sens propre comme au figuré).
- Début 2022, la falaise sud du Maresclé subit une érosion intense qui a obligé la municipalité à reculer le sentier côtier de plusieurs mètres.

L'érosion est un phénomène naturel qui a lieu généralement en hiver, lorsque les précipitations sont importantes, mais qui peuvent survenir à n'importe quel moment. C'est d'autant plus vrai sur le secteur de la Mine d'Or où la falaise est constituée de sédiments très perméables permettant aux eaux de pluie de s'infiltrer et de rendre la formation instable.



*Eboulement classique à la Mine d'Or. Un arrêté municipal interdit le cheminement en pied de falaise afin de prévenir du risque encouru.*

## Prévision des écroulements

Les études scientifiques sur l'évolution actuelle des côtes à falaises sont peu nombreuses. C'est sans doute le résultat d'une forte complexité : une érosion continue des formes – parfois peu visible – qui contraste avec la soudaineté du recul (écroulement).

De plus, les agents responsables du déclenchement des écroulements se combinent et se relaient dans le temps et l'espace. Lors d'une tempête, par exemple, la mer est forte et les précipitations abondantes ; il y a combinaison de facteurs. Le rôle de chaque agent est difficile à déterminer précisément. Il est donc impossible, pour l'instant, de prédire où et quand se déclencheront les écroulements.



*Blockhaus tombé du haut de la falaise sur la plage du Bile. L'érosion est importante sur ce secteur.*

## Quelles solutions ?

Les collectivités territoriales en France ont tenté de lutter contre l'érosion des falaises. Pour essayer de l'arrêter, des digues, des enrochements et des épis ont, par exemple, été construits. Il s'agit d'investissements très coûteux qui ne peuvent stopper le phénomène, tout au mieux le déplacer...

Il n'y a donc pas de solution miracle. Mais certaines mesures permettent de limiter l'érosion. La commune de Pénestin a par exemple entrepris, dès 1995, de mettre en place un couvert végétal conséquent sur la falaise. Les systèmes racinaires permettent ainsi de pomper l'eau présente dans la falaise et la stabiliser. Il faut donc éviter de sortir du sentier de randonnée et piétiner la végétation.

Il faut également souligner que l'arrêt du recul des falaises ne serait pas forcément une bonne chose. Quand ces dernières s'écroulent, elles libèrent des sédiments qui vont être transportés par la mer pour alimenter les plages. Ces sédiments provenant de l'érosion des falaises vont ainsi renforcer le cordon littoral. Or, ce cordon, s'il est bien alimenté en sédiments, constitue un véritable « tampon » protecteur contre l'assaut des tempêtes. Ainsi, à trop vouloir empêcher les falaises de tomber, nous serions exposés à d'autres dangers, comme les submersions marines.

## Prévention et sécurité



Il est essentiel d'informer les promeneurs que se rendre à proximité du pied de falaise est dangereux, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau. Pour en profiter en toute sécurité, mieux vaut se tenir à distance ! N'allez pas non plus au bord de la falaise en haut. D'une part, un éboulement pourrait se produire. D'autre part vous piétineriez la végétation qui permet de stabiliser la falaise. Des panneaux de prévention rappelant l'interdiction et les dangers encourus sont disposés à différents endroits sur le littoral !

**MAIRIE DE  
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire  
56760 Pénestin

**HORAIRES :**

Lun : 9h - 12h  
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Jeu : 9h - 12h  
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Sam : 9h - 12h

**TÉL. : 02 23 10 03 00**